

Date de la convocation : 24 septembre 2008

Présents :

ABDELAZIZ Karim ; BILLOT Maryse; BOBILLIER Christine ; DI BENEDETTO Patrice; FABRÈGUES Daniel ; FILSJEAN Nicole; GOGUEL Mathieu, HUFSCMITT Benoît; JACOB Alexis; JUAREZ Emilio; LANTUÉJOUL Philippe; LEFEVRE Gérard; LEPEULE Gisèle ; LIHOREAU GAMBIA Véronique ; MARCEAU Muriel; MÉNÉTRIER Claude; PEYRARD Dominique; PRAOM Christian; RENAUDE Régis; SAILLARD Patrick; VIENNET Alain; VUILLEMIN Jean-Louis;

Dominique PEYRARD a été désignée secrétaire.

La séance est ouverte à 20 heures.

COMPTE RENDU CONSEIL DU 27 AOUT

Patrick Saillard signale que le local communal actuellement loué à Mme Siegrist est d'au moins 60 m² et non 40 m² comme indiqué.

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

En préambule, Monsieur le Maire signale que trois points sont rajoutés à l'ordre du jour : accord de principe concernant le CPI ; régularisation d'acquisitions foncières ; autorisation de signature aire d'accueil Gens du voyage. Accepté

Avant le début du conseil municipal, Karim Abdelaziz présente la sécurité civile, dont un hélicoptère est basé à la Vèze.

Monsieur Lefèvre fait lecture publique d'un courrier indiquant que pour lui l'ordre du jour n'a pas d'intérêt.

COMMISSION COMMUNICATION – SPORT ET JEUNESSE

1- Bilan vide grenier

Nicole Filsjean remercie toutes les personnes bénévoles, élus, employés municipaux pour leur aide et leur participation à l'installation de la brocante et au nettoyage du site et le club bouliste pour la buvette.

183 emplacements ont été loués, installés sur le parking de l'Espace du Marais et devant le Gymnase. La journée s'est bien déroulée, les participants étaient satisfaits.

2- Téléthon

Une première réunion a eu lieu le 19 septembre. Cette journée du 6 décembre sera festive, avec un petit déjeuner préparé par le club 3è âge, une boucle cycliste organisée sur le plateau, des stands dans l'Espace du marais.

La prochaine réunion aura lieu le 13 octobre à 20 h. Il est bien entendu que les bénéfices seront reversés intégralement à l'AFM.

3- Jumelage

130 invitations ont été lancées pour la première réunion qui a eu lieu le 25 septembre. Une trentaine de personnes étaient présentes. La prochaine réunion est programmée pour le 21 novembre.

4- Règlement de la médiathèque

Le Conseil Municipal, à l'unanimité adopte les nouvelles modalités du règlement intérieur, fixe le montant de la cotisation à 13 € à compter de l'année 2009.

5- Manifestations en octobre

- 4 Octobre : bourse aux sports
- 8 octobre : cinéma
- 10 octobre : vernissage de la 2è exposition à l'OUTO (exposition du 4 au 28 octobre)
- 18 Octobre : les 10 ans de la Ludothèque

COMMISSION ADMINISTRATION-FINANCES

1- Commission des impôts directs

Les services fiscaux ont désigné les commissaires titulaires et suppléants.

Titulaires : Patrick Saillard, Philippe Lantuéjoul, Jean-Louis Vuillemin, Emilio Juarez, Gérard Lefèvre, Jérôme Cuche, Robert Bobillier, Marie-Ange Lejeune

Suppléants : Véronique Lihoreau-Gamba, Benoit Hufschmitt, Régis Renaude, Claude Ménétrier, Karim Adelaziz, Béatrice Sauget, Guy Maire, Lucien Cachot.

2- Indemnités du percepteur

Le conseil municipal à l'unanimité décide que l'indemnité de budget prévue par l'arrêté interministériel du 16 septembre 1983 sera également attribuée à Monsieur KOEBELE Norbert, receveur municipal à compter de l'exercice 2008.

Le percepteur viendra en début d'un conseil présenter l'état des finances et la capacité d'auto financement de la commune.

3- Centre de première intervention

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité se prononce favorablement sur la vente à la CAGB d'une parcelle de terrain d'une contenance de 35 ares, à prendre dans la parcelle communale cadastrée AN 40, sise rue du Cheneau-Blond.

Cette vente s'effectuera sur la base du prix du terrain nu fixé par les Domaines, augmenté des coûts de viabilisation correspondant aux besoins nécessaires au fonctionnement du futur CPIR. Le Conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer les actes et toutes pièces relatives à cette opération.

4- Régularisation d'acquisitions foncières

Le conseil municipal donne accord au maire pour négocier la régularisation d'acquisitions foncières de 199 m².

COMMISSION AFFAIRES SOCIALES

1- Modification des horaires hebdomadaires des ATSEM

Suite aux décisions du gouvernement d'instaurer la semaine scolaire des 4 jours et de supprimer le samedi, le conseil accepte à l'unanimité les changements d'horaire hebdomadaire : Madame Alexandra Vannier diminue son temps horaire et passe à 29 heures hebdomadaires et Madame Hélène El Halabi augmente son temps horaire et passe à 23,50 heures hebdomadaires à compter du 1^{er} octobre 2008.

2- Titularisation de Mme Vannier en tant qu'ATSEM

Après une année à l'école maternelle et l'obtention de son diplôme, elle a été titularisée le 3 septembre.

3 - Service minimum

Le conseil constate les difficultés et risques importants qui pèsent sur l'application de cette loi. Patrice di Benedetto et Benoit Hufschmitt indiquent que cette loi vise essentiellement à flatter l'opinion publique et implique un nouveau désengagement de l'état sur les collectivités locales (en les plaçant de surcroît dans l'embarras). Les élus sont invités à réfléchir sur les manières concrètes par lesquelles cette loi pourrait être mise en œuvre dans la commune, aucune piste adéquate à la loi ne se dégageant actuellement.

Une lettre sera faite à l'association des maires du Doubs, en vue d'adopter une position commune.

4- Projet Edvige

La majorité des élus manifeste son inquiétude envers la constitution de ce fichier. Gérard Lefèvre relativise en indiquant qu'il existe de fait bien d'autres fichiers de même nature, Mathieu Goguel considère que cette question ne relève pas du conseil. Jean-Louis Vuillemin demande que le débat en reste là.

De nombreuses communes ont fait pourtant part de leurs inquiétudes pour ce qu'elles considèrent être une dérive.

Une lettre sera faite à l'association des maires du Doubs, en vue d'adopter une position commune.

5- Le Contrat Territorial Jeunesse.

Ce dispositif est considéré comme utile et nécessaire pour proposer des activités qui intéressent les adolescents des différents villages qui en font partie en mutualisant les moyens. La désaffectation de Gennes pourrait être compensée par l'entrée d'autres communes dans le dispositif. Une réunion avec le Conseil Général doit avoir lieu courant octobre.

6- Repas des anciens

Ce repas offert par la municipalité aux Aînés de Saône aura lieu le **samedi 10 janvier 2009**.

A la question de savoir, si comme les années antérieures, les élus souhaitent apporter leur contribution à cette journée, en étant présents et en faisant le service auprès des personnes âgées, une majorité a répondu positivement.

Deux conseillers seront absents : Jean-Louis Vuillemin et Philippe Lantuejoul (travaillant le week-end).

COMMISSION PATRIMOINE

1- Fleurissement

La remise des prix a eu lieu le 26 septembre, de nombreuses personnes sont venues pour cette soirée. Mathieu Goguel est remercié pour la qualité du diaporama présenté. Cinq lauréats ont été récompensés : Mme et M Converset, Mme et M Juarez, Mme et M Ladnen, Mme Lété, Mme Streit.

COMMISSION URBANISME

1- Etat des demandes

COMMISSION 23 SEPTEMBRE 2008					
DP	PARRIAUX Jérôme	4 allée Louis Jahier	Abri de jardin	Accordé	02553208C0056
DECISION	ABDELAZIZ Karim	27 rue de la Corvée	Clôture	Accordé	02553208C0060
	Syndicat Mixte				
	Aérodrome	SAONE -LA VEZE	Garage destiné à véhicule de pompier	Accordé	02553208C0052
	PIROUTET Yvette	11 rue de la Fontaine	Création terrain à bâtir	Accordé	02553208C0059
	CUCHE Jérôme	18 rue Croix de Mission	Garage	Accordé	02553208C0062
	PETITJEAN Marcel	7 rue du Château	Clôture	Accordé	02553208C0063
DP	MAIRE Annette	4 rue de la Cassotte	Rénovation 4 chiens assis		02553208C0066
DEPOT	ROATTA Joseph	7 rue de l'Etoile	Bardage pignon arrière		02553208C0067
	GAILLARD Mickaël	20 rue des Ronces	Panneaux solaire		02553208C0068
	PERRIN Olivier	2 rue des Arondes	Véranda		02553208C0069
PC	PELLETIER Charles	1 rue du Fournay	Extension+création garage en s-sol	Accordé	02553208C0012
DECISION	BAZIN Olivier	14 rue du Cheneau Blond	Véranda	Accordé	02553208C0013
	VUILLEMIN Stéphane	4 rue des Tilleuls	Extension maison d'habitation	Accordé	02553208C0011
PC	Conseil Général du Doubs	5 rue du Collège	2 garages côte à côte		02553208C0015
DEPOT					
PC MODIF	BELIARD/MONNIN	13 rue des Pommiers	Modification porte sous-sol en porte		
DECISION			de service	Accordé	02553207C0035(2)
CU	Me PHILIPPE	La Voutre	Simple information		02553208C0044
	Me MARCONOT	10 rue du Colombier	Simple information		02553208C0045

2- Centre bourg :

une première réunion a eu lieu le 13 septembre.

Création d'un comité de pilotage, qui sera par la suite étendu à des non élus, avec une première réunion programmée le 15 octobre à 20 h. Y participeront : Patrice Di Benedetto, Patrick Saillard, Philippe Lantuejoul, Christine Bobillier, Muriel Marceau, Christian Praom, Maryse Billot, Karim Abdelaziz, Jean-Louis Vuillemin, Emilio Juarez, Claude Ménétrier, Dominique Peyrard, Nicole Filsjean.

3- Convention avec le C.A.U.E.

Le conseil municipal donne accord à l'unanimité pour la signature d'une convention pour l'étude et l'aménagement de la place des Grillons.

4- Convention avec le syndicat de la Haute Loue

Le projet du Syndicat des eaux de la Haute-Loue de travaux de renouvellement et de renforcement du réseau d'eau potable sur les secteurs rue de l'Etoile, rue du Vert Pré, rue des Castors, rue du Château et la route départementale N° 104 est présenté. Il est conseillé de procéder au remplacement de la canalisation fonte grise 60 mm rue du Château par un diamètre de 125 mm fonte ductile, afin de prendre en compte la continuité de service de la défense incendie sur ce secteur dont la commune est seule compétente. Le conseil accepte de prendre à sa charge les travaux. La participation demandée est plafonnée à 3 500 € HT et autorise Monsieur le Maire à signer la convention et toutes les pièces se rapportant à cette opération.

5- Informations divers travaux

- Travaux d'assainissement 2^e phase 1^{ère} tranche : Rue de la Fontaine, rue du Clousey : les travaux sont finis.
- Réception des travaux du parking autour de l'église : quelques travaux sont à reprendre. Ce nouveau parking fonctionne bien pour la crèche et l'école.

- Centre bourg : suite des travaux avec la liaison rue de la Croix de Mission-rue de la Glacière, puis le bas de la rue de la Croix de Mission sera coupée et des parkings seront installés.

Le problème du bail M. Cachot rue de la poste n'est pas résolu : les travaux seront faits plus tard, sans surcoût. Une première réunion pour l'aménagement du Centre Bourg a eu lieu le 13 septembre : il en ressort la nécessité de détruire la maison Ménétrier, ainsi que la salle Guinemand. Il faut maintenant se rapprocher de l'Audab et de BEJ pour avancer dans la réflexion.

- Quartier des Grillons : des travaux d'assainissement en cours, pour éviter des problèmes d'inondation chez des riverains. L'aménagement de la place est en bonne voie.

COMMISSION COMMERCE - ENVIRONNEMENT

1- Affouage : extension, tarif et règlement.

Le règlement et le tarif des affouages ont été discutés lors d'une réunion entre garants et ONF et en commission. Le règlement se veut seulement plus clair et plus explicite. Le prix de l'affouage est maintenu à 55 €, la quantité estimative d'un lot est d'environ 10 stères (environ et non minimum).

Le conseil vote le règlement et le tarif à l'unanimité.

Il y aura certainement quelques lots d'affouage supplémentaires le long de la ligne électrique (chemin de la Sagette) qui seront alors mentionnés dans le règlement.

Inquiétude d'un garant sur les responsabilités qu'il assume. Le garant est responsable des dégâts provoqués par l'affouage, sans contreparties ! Il est rappelé qu'elle n'entre en jeu que lorsqu'il n'y a pas responsabilité d'un affouagiste ; et, de fait, aucune jurisprudence, semble-t-il, ne condamne un garant en raison de son travail de garant.

2- Délibération pour autorisation d'exploiter la parcelle 51

Ces coupes, parmi d'autres à venir, ont été décidées par le Syndicat Mixte de l'Aérodrome pour la mise en conformité des installations dans le cadre de la réglementation européenne Ciel Unique, conformément aux exigences de la Direction Générale de l'Aviation Civile (courrier du 24 avril 2008 déjà présenté en conseil) ; et suite à la réunion du 9 juillet 2008 (déjà présenté en Conseil) entre Syndicat de l'Aérodrome, Syndicat de Marais, ONF et communes de La Vèze et Saône via leurs représentants au Syndicat de l'Aérodrome. Il en suit :

- Une décision de défrichage pour la parcelle 49 (221) en continuité des coupes précédentes (pour laquelle aucune nouvelle décision communale n'est requise).

- Une décision de coupe dans la parcelle 51 (223) pour terminer une coupe précédente (reste 260m/100-145 m).

Le Syndicat de l'Aérodrome opère aux coupes, la vente des grumes revient à la commune. Nous ne pouvons qu'approuver ! Muriel Marceau ajoute, en tant que représentante de Syndicat de l'Aérodrome, qu'une indemnité pour les pertes d'exploitation future est en outre prévue.

Le conseil donne son accord à cette coupe à l'unanimité moins une abstention (Christian Praom).

3 - Informations forêt

- Vente de bois du 16 septembre à Ornans (parcelles 32, 38, 39, 47 : 648 m³) pour 39 702 €

- Travaux sylvicoles à régler à l'ONF sur la parcelle 26 5624 € HT

4 - Gens du voyage

La société JdBE nous demande de retourner 3 conventions concernant les installations électriques pour l'aire des gens du voyage en ce qu'elles sont posées sur terrain communal (ZA 666, la parcelle d'installation, en

bordure de RD 410) : un coffret RMBT en limite de propriété, un poste de transformation sur 7m², un passage de canalisation électrique souterraine.

Autorisation de signature de la convention pour l'aire des gens du voyage

Contre : J.L. Vuillemin

Pour information : l'accès du Cheneau Blond a été fermé par l'entreprise Climent pour éviter les installations non autorisées de caravanes de gens du voyage.

INFORMATIONS DIVERSES

1. Le comité de pilotage Ecole s'est réuni le 29 septembre, (compte rendu est distribué). Après discussion au cours de ce comité de pilotage, unanimité pour le regroupement sur un seul site. Un rendez-vous est prévu avec l'Audab.
2. Le journal « Saône votre commune » a été distribué par les conseillers (sauf Gérard Lefèvre souffrant et Daniel Fabrègues). Il est demandé que la distribution se fasse au plus vite. Le prochain sortira en mars 2009.
3. Le collège a reçu une subvention de 850 € de la commune qui a été utilisée à l'achat de matériel de badminton (raquettes, filets, etc. ;). Ce matériel est mis à la disposition des associations du village.
4. Deux employés communaux, Pascale Espuche et Jacques Kolly, sont lauréats du concours d'adjoint 1ère classe.
5. Le diagnostic amiante est rassurant : aucun travail d'urgence n'est à faire.
6. des cônes sont installés sur un des arrêts minute face à la mairie. Ces cônes sont mis en place les jours d'école entre 8 h 15 et 8 h 30 et 13 h 15 et 13 h30, afin que les parents déposent leurs enfants sur un parking sécurisé le long de l'église. Il est rappelé que ces places sont des arrêts minute et non des stationnements. D'autre part, il y a deux arrêts minute, et on constate souvent que 4 ou 5 voitures stationnent.

Si on ne met plus les cônes, il existe d'autres méthodes pour faire respecter le code de la route.

Une majorité de conseillers souhaite poursuivre l'expérience.

Sont contre : J. L Vuillemin, Karim Abdelaziz, Régis Renaude, Véronique Lihoreau, Emilio Juarez.

Prochains conseils municipaux : Mercredi 5 novembre et mardi 9 décembre 2008

La séance est levée à 22 h 30 heures.

Le Maire,

Alain VIENNET

Le Rapporteur,

Dominique PEYRARD